

10 Faits divers & Justice

Trafic de munitions à Fougamou

Un Congolais neutralisé avec 65 paquets de cartouches de chasse



Brice Aymar Mbimi Kinioumba posant (ici avec son butin illicite).



Compte tenu de la gravité des faits, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Mouila. E attendant d'être jugé.

Styve Claudel ONDO
MINKO

Libreville/Gabon

LES gendarmes de la brigade de Fougamou, chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi, ont procédé, dans la nuit du 15 octobre dernier, à l'arrestation d'un ressortissant du Congo-Brazzaville. Brice Aymar Mbimi Kinioumba, frigoriste de profession, 40 ans, a été interpellé avec 65 paquets de cartouches de chasse. Soit l'équivalent de 1500 munitions. Ces faits sont qualifiés de graves par les autorités compétentes, vu que la chasse est présentement fermée au public sur

toute l'étendue du territoire national. Aussi, le mis en cause a-t-il été présenté au procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila, hier, où un juge d'instruction l'a placé en détention à la prison centrale locale pour détention et trafic illégal de munitions. Les faits remontent au dimanche dernier. Ce jour-là, les éléments du poste de contrôle de la brigade de gendarmerie de Fougamou, en faction à l'entrée de cette commune, sont sur le branle-bas de combat, pour une opération de police routière. Vers 23 heures, ils interceptent un véhicule à usage commercial en provenance du Congo-Braz-

zaville qu'ils passent aussitôt au peigne fin. Lors de la fouille, les fins limiers tombent sur des cartons qui leur semblent suspects à première vue. Et quand les Officiers de police judiciaire (OPJ) demandent au propriétaire dudit colis la nature de son contenu, Brice Aymar Mbimi Kinioumba explique qu'il s'agit de deux genres de boîtes de conserve. Sauf que les agents trouvent le comportement de ce passager un peu bizarre. Brice Aymar Mbimi Kinioumba semblait, en effet, manifestement très agité.

VIEUX CHEVAL • « Les gendarmes ont vite compris que les deux boîtes présentées n'étaient qu'un leurre. D'où l'injonction

faite au Congolais de procéder à l'ouverture d'un des cartons pour vérification », fait savoir une source proche de la direction des investigations de la brigade de gendarmerie de Fougamou. Et Lorsque le jeune homme obtempère, ce sont plutôt des cartouches de chasse que les agents découvrent à l'intérieur des emballages, soit un total de 65 paquets.

Pris en flagrant délit de détention d'une importante quantité de munitions alors que la chasse est présentement fermée au Gabon, Brice Aymar Mbimi Kinioumba est immédiatement arrêté et conduit au poste pour être auditionné. A la lumière des faits incriminés

au suspect, les OPJ se rendent rapidement compte de ce que cet individu est un vieux cheval. Et pour cause ! Le Congolais serait très actif dans ce trafic entre le Gabon et son pays d'origine. La capitale économique où il réside, lui servirait de base arrière pour le trafic des dites munitions. Et même des fusils.

« Nous sommes actuellement en période de chasse fermée. Le mis en cause aurait pu s'en sortir s'il n'avait qu'un seul paquet par devers lui. Mais, nous étions plutôt en présence de toute une cargaison, un délit grave, car il s'agit de munitions détenues de manière illégale », précise une source militaire autorisée.

Accident de la circulation dans le département de la Dola

Une sortie de route fait un blessé grave



Le véhicule a été réduit à l'état d'épave.



L'embarquement de la victime dans une ambulance du Centre médical de Ndendé.

FN

Mouila/Gabon

UN accident de la circulation, impliquant un véhicule de marque Toyota double cabine, a fait un blessé grave et des dégâts matériels très importants à Ndende chef-lieu du département de la Dola. Le chauffeur qui était seul à bord en est la victime.

Le véhicule accidenté revenait de la ville voisine de Lebamba et se rendait à Mouila, le chef-lieu de la province de la Ngounié. Après avoir franchi le poste de contrôle de gendarmerie situé à un jet de pierre de l'ancienne base vie de la société Sericom à Ndendé, le Toyota double cabine a, pour des raisons non encore élucidées, subitement fait une sortie de route sui-

vie de plusieurs tonnes avant de se retrouver en contrebas de la chaussée. Durant le choc, de nombreux documents liés à l'enrôlement à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) se sont éparpillés dans l'environnement immédiat où s'est produit le sinistre. Sitôt après l'accident, des personnes de bonne vo-

lonté se sont promptement organisées pour porter les premiers secours à la victime qui, allongée sur le sol, se tordait de douleur et se plaignait sans cesse de son état physique. Une ambulance du centre médical de Ndende appelée en urgence est venue la chercher pour la transporter vers le Centre médical du chef-lieu du département de la Dola, afin qu'elle puisse être

prise en charge par un médecin.

L'expertise médicale a révélé que le malheureux a, entre autres, une fracture du bras gauche. Après avoir reçu les premiers soins d'urgence, l'état de santé préoccupant du blessé a nécessité son évacuation vers l'hôpital de l'Alliance chrétienne et missionnaire de Bongolo à Lebamba pour des soins intensifs.

Faits d'ailleurs

Chine : Il met en scène son suicide, sa femme se tue avec leurs enfants

Il y a trois semaines, un père de famille de 34 ans a été déclaré mort dans un accident. Sa voiture est tombée dans une rivière à Hunan (Chine). Morte de chagrin, sa femme, âgée de 31 ans, a d'abord tué leurs deux enfants, âgés de 3 et 4 ans, en les noyant. Elle a ensuite mis fin à ses jours. Elle a laissé un mot sur les réseaux sociaux, expliquant qu'elle ne voulait plus vivre sans son mari et qu'elle souhaitait le rejoindre avec ses enfants afin qu'ils soient rassemblés. Mais ce qu'elle ne savait pas, c'est que son époux n'a jamais mis fin à ses jours et qu'il a mis en scène son suicide. Il a fait ça afin que sa famille, en proie à des difficultés financières, puisse toucher l'assurance-vie d'un montant de 124.000 euros. Le papa s'est depuis livré à la police et a avoué avoir mis en scène son suicide pour toucher l'assurance-vie et ne pas avoir mis au courant son épouse de son plan.

France : Il vivait depuis dix ans avec le cadavre de son père

Le corps d'un homme mort depuis plus de dix ans a été découvert dans l'appartement de son fils de 79 ans à Saint-Quentin (France), lui-même décédé en septembre. Le septuagénaire a été découvert trois jours après son décès dans son appartement, le 17 septembre. Mi-octobre, un cousin venu débarrasser l'appartement a, par hasard, découvert sous un drap le corps momifié du père. Les deux hommes sont morts de cause naturelle.

USA : Une mineure disparaît, ses parents retrouvés tués par balles

Un couple de parents a été retrouvé mort dans leur maison de Barron (Etats-Unis). Une autopsie a révélé que James Closs, 56 ans, et Denise Closs, 46 ans, ont été tués par balles. Par contre, aucune trace de Jayme Closs, leur fille de 13 ans. Cette dernière a mystérieusement disparu du domicile familial. Les enquêteurs pensent que ce n'est pas elle qui a tué ses parents mais qu'elle a été enlevée par leur meurtrier. Une alerte a été lancée et diffusée dans tous les Etats-Unis. Un important dispositif de recherche a été mis en place, mais toujours aucune trace de l'adolescente.

Rassemblés par JNE